

MONTHEY De l'amiante a été trouvé dans dix-neuf lieux publics de la ville. Pas de quoi s'alarmer, selon le municipal chargé des Aménagements, Bâtiments et Urbanisme, Daniel Moulin.

Aucun risque pour la population

FABRICE ZWAHLEN

«Nous n'avons rencontré aucune mauvaise surprise.» Tout sourire, le municipal chargé du dicastère Aménagements, Bâtiments et Urbanisme à Monthey, Daniel Moulin. Le passage au crible de quatorze bâtiments communaux depuis l'an dernier (19 au total en trois ans) n'a pas révélé de risques pour la population en matière de santé, liés à cette importante opération de désamiantage. «En 2013, nous avons listé 31 endroits, construits avant 1992, qui devaient subir ce procédé, échelonné dans le temps, de manière structurée et synchronisée au mieux avec une éventuelle démolition.» L'opération se veut également une réponse aux personnes qui n'avaient pas caché quelques inquiétudes sur les réseaux sociaux.

Parmi ces lieux, on citera plusieurs écoles (les Genêts, le Cinquantoux 1, le Mabilion III, ces chantiers se sont déroulés durant les vacances scolaires) mais aussi la Salle de la gare, la Maison Hidenbrand ou encore les locaux de Soluna. «L'amiante trouvé était de type colle de carrelage. Celui-ci n'est absolument pas dangereux pour les utilisateurs de ces locaux. Par contre, nous n'avons trouvé aucune trace d'amiante de flochage, l'émanation la plus toxique en la matière.» Plutôt une bonne nouvelle.

Divers assainissements

D'autres opérations du genre ont été réalisées lors de travaux d'assainissement. Ce fut notamment le cas pour les bureaux des Services industriels de la ville et le Collège de l'Europe. Enfin,



La Salle de la gare fait partie des bâtiments communaux désamiantés ces derniers mois. CHRISTIAN HOFMANN/A

onze biens communaux parmi les 108 répertoriés ont été désamiantés à l'occasion d'une démolition. Ce fut par exemple le cas ces trois dernières années des Maisons Cardinal, du Coppel 13 et Nantermod, de la Villa Bréganti ou encore du hangar Magnin.

«Afin de minimiser les risques, chaque cas a été envoyé au bureau de la protection des travailleurs de la Suva à Lausanne. Ce sont leurs

spécialistes qui ont contrôlé la qualité des dossiers transmis par nos soins puis listé les assainissements à réaliser, le calendrier à suivre et les coûts à supporter», dit notre interlocuteur. Au total, quelque 300 000 francs ont été nécessaires à la commune pour couvrir ses frais.

Dans le but de réduire au minimum les risques liés aux émanations de petites poussières contenant de l'amiante, les ouvriers

en contact avec ledit produit ont dû casser les carreaux voués à la décharge, habillés comme des cosmonautes, œuvrant dans un sas imperméable. Conditions sine qua non pour effectuer ce labeur.

D'autres études en cours

«Si nous avons trouvé de l'amiante de flochage, nous aurions dû doubler voire tripler ce montant inscrit au budget 2013 et 2014»,

souligne l'élu PDC. L'opération va se poursuivre ces prochaines années, à raison de quatre à cinq endroits par an.

Côté normes parasismiques, des études sont prévues au niveau du Vieux-Collège ainsi que de l'école et de la salle de gymnastique de Choëx. Ces travaux seront réalisés à moyen terme. L'Exécutif est également en attente des rapports concernant la Maison du Cottger et l'EMS. ●

CHABLAIS AGGLO

Préavis positif au Conseil des Etats

Excellente nouvelle pour la région. Après la Commission des transports publics et des télécommunications du Conseil national, puis le plénum de la Chambre basse en juin, la commission ad hoc du Conseil des Etats a choisi de soutenir Chablais Agglo. Présidée par le Haut-Valaisan René Imoberdorf, celle-ci a approuvé le financement de 1,69 milliard de francs des divers projets d'agglomération et notamment la rallonge proposée en mars pour le projet valdo-valaisan, soit 2,9 millions de francs. L'interface de la gare CFF d'Aigle et le développement de la mobilité douce sur le territoire des six communes partenaires (Aigle, Bex, Ollon, Collombey-Muraz, Massongex et Monthey) sont concernés par ce crédit.

Les sénateurs auront le dernier mot à l'occasion de la prochaine session agendée en septembre. En cas de vote positif, la région sera alors assurée de toucher une somme qui représente environ 15% du montant espéré lors de l'envoi du dossier à Berne. ● FZ

CHAMPÉRY L'investisseur du camp des Rochats change son fusil d'épaule.

A la recherche de nouveaux partenaires

Le permis de construire est octroyé depuis juillet 2013, mais les travaux ne sont pas encore sur le point de commencer au camp des Rochats. «Le projet est prêt à démarrer, clefs en main, détaille Luc Fellay. La seule chose qu'il reste à trouver, ce sont des investisseurs.»

En gestation depuis 2009, le concept a pour but de construire 20 appartements destinés aux familles voulant s'installer ou travailler à Champéry. Allant de 2,5 à 4,5 pièces et réservés à la location, ceux-ci se voudront d'un tarif accessible et concurrentiel par rapport à la plaine.

Le terrain, situé à dix minutes du centre de la localité, est déjà en mains publiques. Le hic, c'est que le principal bailleur de fonds, d'origine française mais établi à Champéry, a changé son fusil d'épaule. «Il a choisi une autre option, toujours sur notre sol, commente Luc Fellay. Mais cela ne signifie pas que tout est abandonné. Le travail préparatoire a été fait et les discussions sont en cours avec l'entreprise générale de construction et de nouveaux partenaires financiers potentiels.» Le budget global



La commune a lancé le projet de résidence des Rochats pour permettre aux Champérolains de trouver à se loger sur place pour un loyer abordable. LDD

dépasse les 8 millions de francs. «L'idée reste d'entamer le chantier en 2015. C'est un élément important de notre développement démographique.» Réparti sur deux immeubles, la résidence Les Rochats comprendra aussi un garage souterrain.

Sur les 20 appartements prévus, huit ont pour l'heure susci-

té de l'intérêt auprès de la population. «La problématique Weber a ajouté des objets immobiliers supplémentaires sur le marché de la location. De plus, on ne parle ici pas de vente. Les gens veulent voir le produit fini et pas seulement des plans avant de s'engager, poursuit le chef de l'Exécutif. «Une fois que la construction sera

réalisée, l'intérêt latent deviendra concret.»

Quant à la possibilité de revoir la nature des logements et de les destiner à la vente, Luc Fellay est plus que sceptique. «Cette option a été évoquée, mais ne correspond pas à l'idée de départ. Ce n'est pas une piste privilégiée pour le moment.» ● NM

COURSES À PIED

De nobles causes

La troisième édition de la Monthey'sanne se déroulera le 24 août. Au programme de cette course à pied populaire: un nouveau parcours afin de tenir compte des nombreux travaux au centre-ville.

Premiers départs à 8 h 30 de la patinoire du Verney. La course principale (10 km) s'achèvera à la rue du Closillon, via la route du Vernay, le chemin de Camperfou, les bords du Rhône et la route éponyme. Cette épreuve réservée aux femmes se courra sur 500 m, 1, 2, 5 et donc 10 km. Les adeptes du nordic walking pourront s'aligner sur 10 km. La commune de Monthey offre les inscriptions pour la catégorie fillettes (5-14 ans). Les fonds récoltés serviront à soutenir les femmes atteintes d'un cancer.

Pour de jeunes sportifs

Pour sa part, la troisième édition de la Panathlonienne se tiendra le 20 septembre à Colloby. Depuis le centre scolaire des Perraires, elle proposera une épreuve sur 10 km (via Pré-Géroux et les Pâquis) et une course pour écoliers de 3 km. «C'est la nouveauté de cette année», précise Sylvestre Marclay, membre du Panathlon-Club Chablais, cette épreuve est ouverte à tous, dès 9 ans révolus. Un parcours chronométré mais sans classement de nordic walking sera également mis sur pied. Le bénéfice sera utilisé pour soutenir de jeunes espoirs du sport régional. A contrario de 2013, la course des 20 km a été supprimée. Le rendez-vous demeure fixé quinze jours avant Morat-Fribourg mais, cette année, se déroulera en même temps que le Tour des Dents du Midi. La manifestation se veut une préparation au marathon de Lausanne (le 26 octobre) ou aux diverses corridas prévues en décembre à Aigle, Bulle, Martigny ou Sion. ● FZ

Inscriptions sur les sites www.panathlon-chablais.ch ou lamontheysanne.ch

VAL-D'ILLIEZ

Démission à l'Exécutif

Sylvie Perrin (Ouverture val-d'illienne) a démissionné de son poste de municipale chargée de la Formation professionnelle et de la Commission scolaire. Une décision prise en raison des difficultés à concilier ses activités familiales, professionnelles et politiques et des soucis de santé. Le Département des finances et des institutions du canton du Valais a accepté cette requête, effective depuis le 31 juillet. Son remplaçant n'est pas encore connu. ● FZ/C

PUBLICITÉ


LES BAINS D'OVRONNAZ
panoramique alpine SPA

- 3 jours (sans service hôtelier)
- Entrée libre bains / SPA / fitness
- 3 petit déjeuner buffet
- 1 buffet du jour

dès **349.50**/pers.

OFFERT
2 assiettes du jour

Ovronnaz (VS) | 027 305 11 00 | thermal.p.ch